

Plan de continuité pédagogique

Réf : Lettre du ministre de l'Éducation nationale aux chefs d'établissements le 5 novembre 2020
Instruction ministérielle en date du 6 novembre 2020
Instruction par la CHS du lycée La Martinière Duchère en date du 13 novembre 2020

Par son courrier cité en référence, le ministre de l'Éducation nationale évoque « *La crise sanitaire [qui] nous oblige également à des mesures d'adaptation du fonctionnement actuel des lycées. En effet, si le protocole sanitaire défini en juillet 2020 a fait la preuve de son efficacité - les cas de contamination des élèves et des personnels, qui ont fait l'objet d'une communication hebdomadaire, ont été limités -, l'aggravation du contexte épidémique nous a conduits à le renforcer.*

Ces mesures s'imposent à tous les niveaux, mais elles sont à l'évidence plus difficiles à appliquer au lycée, où les déplacements des élèves sont plus nombreux et plus fréquents, et l'organisation de la restauration scolaire plus complexe. Du fait de l'âge des élèves, de la taille des établissements et de leur organisation, les risques sont potentiellement plus importants.

Ces constats nous invitent donc à adapter les réponses sanitaires en fonction des différentes situations constatées. »

Principes

Le plan de continuité pédagogique vise à organiser la prise en charge pédagogique de tous les élèves de l'établissement selon des dispositions adaptées au contexte sanitaire local et aux réalités de l'établissement.

Il doit prévoir a minima 50% d'enseignement en présentiel pour chaque élève.

Le plan de continuité doit pouvoir s'appliquer en tout ou partie de ses dispositions en fonction de l'évolution de la situation sanitaire locale. Il est ainsi possible d'engager de manière différenciée et progressive les différents leviers de ce plan.

Chaque semaine, un groupe de pilotage multi catégoriel de personnels sera réuni autour du proviseur pour examiner les indicateurs définis spécifiquement pour ce plan de continuité, et proposera le cas échéant les mesures correctives au proviseur. La composition de ce groupe est définie plus loin.

Sur la base de cet avis, le proviseur pourra engager toutes mesures prévues au présent plan. Il aura alors la charge de communiquer en direction de l'ensemble de la communauté pour s'assurer de leur application dans les meilleures conditions.

Diagnostic

A la date de la rédaction de ce dispositif, le diagnostic sanitaire concernant notre établissement est le suivant :

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de situations répertoriées par nos services de santé depuis le 21 septembre.

	21-09 au 25-09	28-09 au 02-10	05-10 au 09-10	12-10 au 16-10	02-11 au 06-11	09-11 au 13-11
COVID confirmés	7	7	9	12	12	23
Contacts confirmés	12	17	30	16	23	42

Evolution des situations de COVID confirmés et de situations contact au lycée – Source infirmerie

Si les comptages effectués démontrent que chaque semaine des élèves sont touchés par la maladie ou déclarés sujets-contacts, il apparaît néanmoins que le lycée ne peut – pour l'instant – être considéré comme un lieu de contamination. L'instruction des situations de contamination révèle en effet dans leur quasi-totalité, une source de contamination extérieure.

La situation de notre établissement est cependant susceptible de progresser au cours des prochaines semaines voire des prochains mois en fonction de l'évolution de la pandémie sur la place lyonnaise.

Par ailleurs, certains services de l'établissement constituent potentiellement des sources de contamination plus probables :

- La restauration scolaire représente un point de fragilité identifié et impliquant régulièrement la désignation de sujets-contacts ;
- L'internat, bien que limité à des groupes plus réduits, correspond également à un lieu de brassage et de contamination éventuelle ;
- L'EPS constitue un moment au cours duquel le virus pourra plus facilement être propagé, en raison de la proximité des élèves, d'une pratique supposant le retrait du masque dans certains cas, et de l'utilisation d'objets partagés.

Dispositif

Le plan de continuité vise à déclencher la mise en œuvre de mesures adaptées en fonction de des besoins et de l'évolution de la situation de l'établissement.

Il est donc proposé de suivre les indicateurs suivants de manière quotidienne et hebdomadaire et de procéder à des adaptations au-delà de certains seuils.

- Nombre de cas-contacts parmi les élèves
- Nombre de cas-contacts parmi les élèves et trouvant leur origine à la restauration scolaire ou à l'internat
- Nombre de COVID déclarés parmi les élèves
- Nombre de COVID déclarés parmi les élèves et trouvant leur origine au restaurant scolaire
- Nombre de COVID déclarés parmi les élèves et trouvant leur origine à l'internat

La restauration scolaire

Les adaptations progressives suivantes de ce service pourraient être envisagées :

- ① Réorganisation de l'emploi du temps du secondaire pour libérer la moitié du secondaire dès 11h15. Cette mesure sera mise en œuvre préventivement dans le cadre du nouveau protocole sanitaire.

- ② Organisation d'un service de repas à emporter en complément de l'offre actuelle et dont la distribution serait assurée en dehors de l'espace actuel de restauration (petite rotonde ?). Cette mesure sera mise en œuvre préventivement dans le cadre du nouveau protocole sanitaire.
- ③ Limitation de l'accès au restaurant scolaire aux seuls élèves du second degré et aux internes et boursiers du supérieur
- ④ Dans le cas où le nombre de COVID confirmé dont l'origine se trouve à la restauration scolaire dépasserait pour la semaine un seuil à préciser, le service pourrait être limité aux seuls internes présents dans l'établissement.
- ⑤ Dans le cas d'une situation plus grave encore, le restaurant scolaire pourrait être fermé totalement. Cela impliquerait la fermeture de l'internat également.

Compte tenu de la fragilité de ce service, des mesures préventives d'allègement des effectifs simultanés sont immédiatement envisagées (adaptations ① et ②).

L'internat

Pour ce service annexe également différentes mesures peuvent être envisagées et mise en œuvre de manière progressive :

- Dans le cas où le nombre de COVID déclaré pour un bâtiment dépasse un seuil à préciser, celui-ci pourrait être limité à un élève ou étudiant par chambre (étape 1) ou fermé totalement (étape 2). Cette mesure peut être appliquée à un étage, à un bâtiment, ou à l'ensemble du service en fonction de la situation constatée.

L'adaptation de l'organisation pédagogique

Différents leviers pourront être activés pour adapter l'enseignement dans notre établissement en fonction de la situation observée :

L'enseignement supérieur

Le fonctionnement des sections de technicien supérieur et des classes préparatoires repose le plus souvent sur des blocs horaires de volume important. L'emploi du temps de ces classes est donc plus simple que celui des classes du secondaire qui changent bien plus souvent de professeur et de salle.

Les étudiants de ces classes sont le plus souvent majeurs, ce qui suppose une plus grande autonomie de leur part.

La grille de formation de certains BTS implique de nombreuses heures dédoublées, notamment en TP. C'est le cas des BTS Biotechnologies et Analyse de biologie médicale notamment. D'autres au contraire cumulent de nombreuses heures de cours en classe entière, parfois avec un effectif important. Ce sont ces dernières qui peuvent le plus facilement faire l'objet d'un enseignement à distance, durant un temps limité, sans que le préjudice scolaire ne soit trop important.

Il convient donc de distinguer les actions possibles selon les formations :

Formations	Adaptations possibles
DCG	<ol style="list-style-type: none">1 Certains cours peuvent être organisés à distance (les blocs horaires par demi-journée facilitent cette modalité)2 Possibilité de travail par demi-groupe en présentiel et demi-groupe à distance (avec inversion chaque semaine)3 En cas de contamination importante de l'une des divisions, la fermeture de la classe pourrait être prononcée.
Classe préparatoire ECT	<ol style="list-style-type: none">1 Certains cours peuvent être organisés à distance (les blocs horaires par demi-journée facilitent cette modalité)2 En cas de contamination importante de l'une des divisions, la fermeture de la classe pourrait être prononcée.
Classe préparatoire TB	<p>L'effectif faible et le nombre de TP en demi-groupe permet de maintenir le fonctionnement habituel sauf indicateur de contamination important dans l'une des classes.</p> <ol style="list-style-type: none">1 Dans ce cas, les cours pourraient être organisés à distance pour une partie de la classe (en simultané).2 En cas de contamination importante, la fermeture de la classe pourrait être prononcée avec la totalité des cours à distance.
Classe préparatoire ATS	<ol style="list-style-type: none">1 Certains cours peuvent être organisés à distance (les blocs horaires par demi-journée facilitent cette modalité)2 En cas de contamination importante, la fermeture de la classe pourrait être prononcée avec organisation des cours à distance.
BTS ABM	<p>Le nombre de TP en demi-groupe permet de maintenir le fonctionnement habituel sauf indicateur de contamination important dans l'une des classes.</p> <ol style="list-style-type: none">1 Dans ce cas, les cours pourraient être organisés à distance pour une partie de la classe (en simultané).2 En cas de contamination importante, la fermeture de la classe pourrait être prononcée avec la totalité des cours à distance.
BTS Biotechnologies	<p>L'effectif faible et le nombre de TP en demi-groupe permet de maintenir le fonctionnement habituel sauf indicateur de contamination important dans l'une des classes.</p> <ol style="list-style-type: none">1 Dans ce cas, les cours pourraient être organisés à distance pour une partie de la classe (en simultané).2 En cas de contamination importante, la fermeture de la classe pourrait être prononcée avec la totalité des cours à distance.
BTS ESF	<p>Le nombre de TP en demi-groupe et l'utilisation de grandes salles permettent de maintenir le fonctionnement habituel sauf indicateur de contamination important dans l'une des classes.</p> <ol style="list-style-type: none">1 Dans ce cas, les cours pourraient être organisés à distance pour une partie de la classe (en simultané).2 En cas de contamination importante, la fermeture de la classe pourrait être prononcée avec la totalité des cours à distance.

BTS SIO	<p>Le nombre de TP en demi-groupe, l'effectif des classes et l'utilisation de grandes salles permettent de maintenir le fonctionnement habituel sauf indicateur de contamination important dans l'une des classes.</p> <ol style="list-style-type: none"> ① Dans ce cas, les cours en classe entière pourraient être organisés à distance pour une partie de la classe (en simultané). ② En cas de contamination importante, la fermeture de la classe pourrait être prononcée avec la totalité des cours à distance.
BTS SAM	<ol style="list-style-type: none"> ① Possibilité de travail par demi-groupe en présentiel et demi-groupe à distance (avec inversion chaque semaine) ② En cas de contamination importante, la fermeture de la classe pourrait être prononcée avec enseignement à distance.
BTS GPME	<ol style="list-style-type: none"> ① Cours de Mme Pflieger (personne à risque) à distance ② Possibilité de travail par demi-groupe en présentiel et demi-groupe à distance (avec inversion chaque semaine) pour la culture générale et l'anglais ③ En cas de contamination importante, la fermeture de la classe pourrait être prononcée avec enseignement à distance.
BTS CG	<ol style="list-style-type: none"> ① Possibilité de travail par demi-groupe en présentiel et demi-groupe à distance (avec inversion chaque semaine) ② En cas de contamination importante, la fermeture de la classe pourrait être prononcée avec enseignement à distance.
BTS NDRC	<ol style="list-style-type: none"> ① Possibilité de travail par demi-groupe en présentiel et demi-groupe à distance les mercredis, jeudis et vendredis (avec inversion des groupes chaque semaine) ② En cas de contamination importante, la fermeture de la classe pourrait être prononcée avec enseignement à distance.
BTS Communication	<ol style="list-style-type: none"> ① Possibilité de travail par demi-journées en présentiel et demi-journées à distance : <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} année à distance les mardis après-midi et jeudis en journée - 2^{ème} année : à distance les mardis matins et jeudis en journée ② En cas de contamination importante, la fermeture de la classe pourrait être prononcée avec enseignement à distance.
BTS CI	<ol style="list-style-type: none"> ① Possibilité de travail par demi-groupe en présentiel et demi-groupe à distance (avec inversion chaque semaine) pour certains enseignement de classe entière (économie-management et CMI) ② En cas de contamination importante, la fermeture de la classe pourrait être prononcée avec enseignement à distance.
DTS IMRT	<p>L'effectif faible et le nombre de TP en demi-groupe permet de maintenir le fonctionnement habituel sauf indicateur de contamination important dans l'une des classes.</p> <ol style="list-style-type: none"> ① En cas de contamination importante, la fermeture de la classe pourrait être prononcée avec la totalité des cours à distance.

De manière préventive, les points ① seront mis en œuvre dès la semaine du 16 novembre pour les classes de GPME, NDRC, CI et Communication.

Enfin, on notera également que les enseignants porteurs asymptomatiques du virus ou sujets-contact intervenant dans le supérieur peuvent le plus souvent être autorisés à organiser leur travail à distance pour les raisons développées plus haut. Cette modalité d'enseignement pourra également être proposée aux professeurs disposant d'une attestation d'isolement plutôt que de leur imposer l'autorisation spéciale d'absence.

Le second degré

L'organisation du second degré est plus compliquée et offre moins de latitudes que celle du supérieur. Les cours y sont souvent organisés en alignement ou en groupes. La notion de classe y est moins présente.

On pourra néanmoins envisager les mesures suivantes en fonction des circonstances :

- ① Mise en place de cours alternés par demi-division, et organisation d'un enseignement à distance pour les élèves confinés. Les élèves mal équipés sur le plan personnel pourront disposer de matériel en prêt ou offerts (voir supra). Ils pourront également être inscrits au groupe permanent, et participer ainsi chaque semaine à l'ensemble des cours au lycée.
- ② En cas d'aggravation de la situation d'une division, la classe entière pourrait être amenée à travailler à distance, pour une durée très limitée et définie. Dans ce cas, les professeurs assureront leurs cours depuis leur salle de classe sur le temps habituel inscrit à l'emploi du temps après avoir adressé un lien de connexion à tous les élèves. Une plateforme d'enseignement à distance permettra ainsi d'assurer les cours à l'aide d'un diaporama et d'un micro permettant de transmettre l'écran et la voix du professeur. Les professeurs privilégieront la plateforme du CNED « Ma classe à la maison » et, en cas de difficulté, celle de Google™ ou de Microsoft™ auxquelles l'établissement est affilié.

S'agissant de l'EPS, diverses mesures pourront également être envisagées :

- Limitation à des demi-groupes pour l'utilisation des salles de musculation, de judo, de danse et d'acrosport
- Limitation de la musculation aux seuls élèves ayant retenu cette activité pour le baccalauréat
- Abandon des compétitions en UNSS hors adaptation spécifique
- Abandon des entraînements dans le cadre de l'association sportive et/ou des sections sportives
- Abandon de certains cours pendant lesquels les contacts sont trop rapprochés
- Abandon de l'ensemble des cours d'EPS.

Compte tenu de l'organisation des emplois du temps du secondaire, les dispositions spécifiques concernant les enseignants porteurs du virus ou sujets-contact proposées pour le supérieur ne seront pas applicables pour ce cycle.

Les ressources pour l'enseignement à distance

L'enseignement à distance s'organisera prioritairement en utilisant la plateforme lycée du CNED : lycée.cned.fr

Des solutions alternatives sont néanmoins prévues pour permettre aux enseignants de travailler avec des plateformes solides en cas d'affluence trop importante et de fragilité de la plateforme du CNED.

La plateforme *Google Education*[™] a ainsi été activée pour notre établissement et les enseignants ont été initiés à son utilisation. Tous les élèves, étudiants et enseignants du lycée disposent par conséquent d'une adresse dont le suffixe est *.martiniereduchere.fr*.

Les enseignants ont tous été formés à l'utilisation de ces plateformes et à l'usage de certains outils facilitant l'enseignement à distance. Les professeurs rencontrant davantage de difficultés en cette matière ont fait l'objet d'une formation complémentaire (une trentaine environ).

En tout état de cause, en cas d'organisation de cours à distance de manière hybride, chaque enseignant devra obligatoirement assurer la totalité de ses cours en direct selon l'emploi du temps habituel. L'ensemble des contenus devra être garanti, hormis pour les TP qui ne pourront être assurés qu'au lycée.

Dans le cas où un confinement plus lourd suivi d'une fermeture des lycées viendrait à être décidé par le gouvernement, les enseignants devront assurer au moins une fois par semaine une séance de cours appuyée sur une plateforme de cours en direct. L'ensemble des contenus devra être garanti, hormis pour les TP qui feront l'objet d'adaptations à distance.

Des moyens techniques sont mis à disposition des professeurs pour permettre le cas échéant d'animer un cours en présence d'élèves tout en le rendant visible à une partie de la classe à distance :

- Des caméras ainsi que des ensembles micro-haut-parleurs sont disponibles au CDI pour animer un cours hybride
- Des tablettes graphiques sont également disponibles pour permettre d'animer des cours hybrides en l'absence de caméra.

Ces moyens techniques sont, pour l'instant, en nombre limité. Des achats complémentaires seront toutefois engagés au besoin.

S'agissant des moyens nécessaires aux élèves pour une connexion aux différentes plateformes :

- Le lycée est en mesure de prêter des ordinateurs portables aux élèves qui en font la demande (en avril 2020, ce sont quelques 16 élèves et étudiants qui en ont profité) ;
- Le lycée peut également donner des PC déclassés et sortis d'inventaire pour les élèves et étudiants dans le besoin sur le plan financier (une trentaine de machines sont ainsi préparées à cette fin et sont remises après instruction des demandes par les proviseurs adjoints). Dans ce cas, les élèves pourraient avoir besoin de moyens complémentaires pour se connecter à Internet puisque les machines de bureau déclassées ne sont pas équipées de connexion Wifi ;

- Enfin, les fonds sociaux sont susceptibles d'être mobilisés pour accompagner les familles à ce sujet.

S'agissant des matériels nécessaires pour un enseignement hybride (une partie des élèves est présente en classe et l'autre à distance) : des ensembles de caméras, micros et haut-parleurs ont été achetés. Nous disposons actuellement de 5 ensembles prêts à l'emploi et mis à disposition des équipes au CDI. D'autres matériels pourront être acquis en cas de nécessité.

Composition et fonctionnement du groupe de pilotage du plan de continuité

Le groupe de pilotage de ce plan, chargé de se réunir chaque lundi et jeudi à 12h examinera les indicateurs communiqués par le service de santé et proposera, le cas échéant, des mesures adaptatives.

Sa composition est une émanation de la commission d'hygiène et de sécurité du lycée :

- Le proviseur
- Un proviseur adjoint
- Le gestionnaire
- Un CPE
- Un DDFPT
- Une infirmière
- Deux enseignants
- Deux ATOSS
- Deux parents
- Deux élèves